

Coordonnées des établissements



contrat-etudiant-region@univ-lille1.fr



contrat-etudiant-region@univ-lille2.fr



contrat-etudiant-region@univ-lille3.fr



contrat-etudiant-region@univ-artois.fr



contrat-etudiant-region@univ-catholille.fr



contrat-etudiant-region@univ-littoral.fr



contrat-etudiant-region@u-picardie.fr



contrat-etudiant-region@utc.fr



contrat-etudiant-region@univ-valenciennes.fr

Retrouvons-nous sur



generation.hdf



@GenerationHDF



regionhdf

www.generation.hautsdefrance.fr

0 800 026 080

Service & appel
gratuits



Fotolia



GÉNÉRATION
HAUTS-DE-FRANCE

Les aides régionales étudiantes

EMPLOI

Contrat étudiant
Une activité rémunérée
et compatible
avec vos études



Les aides régionales étudiantes

La Région Hauts-de-France soutient l'emploi étudiant. Elle crée **des contrats de 5 à 10 heures hebdomadaires**, destinés aux étudiants des 8 universités publiques du territoire et de l'Institut catholique de Lille. Ces contrats permettent aux étudiants de travailler sur leur campus, pour des missions à temps partiel en lien avec la vie universitaire. Les étudiants recrutés pourront exercer les activités suivantes :

- Accueil des étudiants ;
- Aide à l'insertion professionnelle ;
- Animations culturelles, scientifiques, sportives et sociales ;
- Assistance et accompagnement des étudiants handicapés ;
- Promotion de l'offre de formation ;
- Service d'appui aux personnels des bibliothèques ;
- Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies ;
- Tutorat pédagogique.

Les étudiants sont recrutés directement par leur établissement universitaire.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout étudiant volontaire inscrit dans l'un des 9 établissements d'enseignement supérieur suivants :

- Université de Lille 1 - Sciences et Technologies
- Université de Lille 2 - Droit et Santé
- Université de Lille 3 - Sciences Humaines et Sociales
- Université de Valenciennes et Hainaut-Cambrésis (UVHC)
- Université d'Artois
- Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)
- Université de Picardie Jules Verne (UPJV)
- Université de Technologie de Compiègne (UTC)
- Institut Catholique de Lille



Dans le cadre du **Programme Régional de Réussite en Études Longues (PRREL)**, la Région Hauts-de-France propose également des missions de tutorat pédagogique. Le tutorat pédagogique consiste en la prise en charge de lycéens et d'étudiants auxquels une aide au travail personnel doit être apportée. Les missions de l'étudiant-tuteur :

- remise à niveau ;
- approfondissement de cours ;
- séances de révision avant les examens ;
- aide à la recherche documentaire...

Selon l'établissement partenaire, les candidats devront être inscrits en cycle avancé (Licence 3, Master 1, Master 2 ou fin de cycle).

Les étudiants-tuteurs sont recrutés directement par leur établissement.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout étudiant volontaire inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire du PRREL :

- L'Université de Lille 1 (Sciences et Technologies),
- L'Université de Lille 2 (Droit et Santé),
- L'Université de Lille 3 (Sciences Humaines et Sociales),
- L'Université d'Artois,
- L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO),
- L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC),
- L'Institut Catholique de Lille (ICL),
- L'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE).

15 GRANDES ÉCOLES DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE :

2 écoles de commerce et gestion :

- L'École de Hautes Études Commerciales (EDHEC),
- SKEMA Business School.

11 écoles d'ingénieurs :

- L'École Centrale de Lille,
- L'École d'ingénieurs CESI d'Arras,
- L'École des Mines de Douai (EMD),
- L'École Nationale Supérieure des Arts et Textiles (ENSAIT),
- L'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM),
- L'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique Automatique Mécanique Énergétique Électronique (ENSIAME),
- le groupe HEI ISA ISEN qui comprend :
 - L'École des Hautes Études d'Ingénieur (HEI),
 - L'École d'ingénieurs pour l'Agriculture, l'Agroalimentaire et l'Environnement (ISA)
 - L'Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique (ISEN),
- L'Institut Catholique d'Arts et Métiers (ICAM),
- L'École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale (EILCO).

2 autres établissements :

- L'École d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL),
- L'Institut d'Études Politiques de Lille (IEP).